

Comment évaluer un projet d'EAC ?

2 aspects :

- Bilan du projet : réussites et points de progression ? ce projet est-il pertinent ? faut-il le reconduire ? peut-on l'améliorer ?
Quels critères proposer ?
Proposer une grille adaptable à mutualiser pour évaluer un projet « A nous le patrimoine ! »
- Evaluation des élèves : qu'évalue-t-on ?
Compétences d'éducation artistique et culturelle (voir référentiel dans le livret BO juillet 2015)
Compétences disciplinaires
Compétences du socle
Proposer des modalités d'évaluation mettre en place dans le cadre de votre projet « A nous le patrimoine ! » ?

Quelle trace du projet pour l'élève ?

Le projet « A nous le patrimoine ! » auquel participe l'élève est une étape de son Parcours d'éducation artistique et culturelle.

➡ Nécessité d'une trace de ce projet pour qu'il en garde la mémoire

Quel type de traces garder ?

- Des réalisations (indices de progression ou témoins de performance)
- Des indices des processus d'apprentissage
- Des écrits témoins de ses expériences

Pour quelles activités ? Favoriser le regard réflexif de l'élève

- Sélectionner des travaux et justifier ses choix
- Mettre en évidence une progression
- Mettre en valeur les points forts, les caractéristiques saillantes d'une réalisation
- Faire le bilan de ses apprentissages
- Repérer les difficultés et mettre en place des actions pour les surmonter
- Énoncer de nouveaux projets d'apprentissage dans la continuité de ce qui est entrepris

Elaborer des consignes (idéalement utilisables dans Folios) pour que les élèves puissent garder la mémoire de ce projet « A nous le patrimoine ! »